

À la recherche
d'un signe perdu :
Jean-Baptiste de La Brosse, S. J.,
Éléments de langue montagnaise (1768)



Édition du texte latin, traduction de
Jean-François Cottier

Commentaire linguistique de
Renée Lambert-Brétière

Ce livre propose la première édition de la grammaire latine de la langue innue (montagnais) réalisée en 1768 par le jésuite Jean-Baptiste de La Brosse. Le texte (latin), établi et traduit en français, est complété par un riche appareil de notes sur la langue innue.

Ce commentaire met en perspective la description du Père de La Brosse à partir des connaissances typologiques actuelles sur l'innu ancien et contemporain, tandis que l'introduction replace le travail du jésuite dans le contexte de la linguistique missionnaire en Nouvelle-France. Témoignage unique sur l'état de cette langue nomade au milieu du XVIII^e siècle, cet ouvrage devrait donc intéresser aussi bien les spécialistes de linguistique autochtone que tous ceux que le latin ou l'histoire de la Nouvelle-France concernent.

Les auteurs

Jean-François Cottier est professeur de latin à l'Université Paris-VII Diderot et professeur associé à l'Université de Montréal.

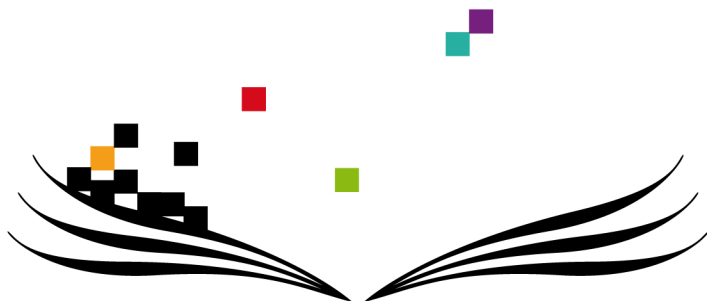
Spécialiste de littérature latine du Moyen Âge et de la Renaissance, il s'est intéressé en particulier à la linguistique missionnaire.

Renée Lambert-Brétière est professeure de linguistique à l'Université du Maryland (Comté de Baltimore) et membre associée du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA).

Bouquineo.fr

Editions
Chemins de tr@verse

sur



Bouquineo.fr

Toute diffusion ou reproduction de tout ou partie de cet ouvrage, quel qu'en soit le mode, viole les lois relatives aux droits d'auteur et expose le contrevenant à des poursuites judiciaires.

Éditions Chemins de tr@verse,
Neuille sur Saone, 2018

Isbn numérique : 978.2.313.00583-5

Dépôt légal : juin 2018
Première édition : juin 2018

Charte graphique de couverture : Monique Nicolas

Chemins de tr@verse - 4 avenue Burdeau
69250 Neuville-sur-Saône



Une collection dirigée par

Béatrice Charlet-Mesdjian

REMERCIEMENTS

L'ouvrage ici édité constitue la première édition, avec traduction française et commentaire linguistique, des *Éléments de grammaire montagnaise*, rédigés en 1768 par le père jésuite Jean-Baptiste de La Brosse. Missionnaire au Canada à partir de 1754, il se consacra à l'évangélisation et à l'instruction des Innus de 1766 jusqu'à sa mort en 1782, soit pendant seize ans. Les Jésuites ont joué un rôle important en Nouvelle-France, non seulement dans la conversion religieuse des autochtones, mais également pour leur étude des langues vernaculaires : ils ont pris en compte la langue de leurs destinataires et la nécessité de pouvoir communiquer avec eux. C'est dans cette optique de linguistique missionnaire qu'a été réalisée la grammaire montagnaise du P. de La Brosse. Écrite en latin, elle illustre les efforts de grammatisation des langues amérindiennes du XVIII^e siècle et constitue l'un des quelques ouvrages sur la langue innue de cette époque qui soient parvenus jusqu'à nous. Le manuscrit original de *Montanicae linguae elementa* est conservé aux Archives Deschâtelets des Oblats de Marie Immaculée à Ottawa, et nos remerciements vont à l'ensemble de son personnel pour en avoir permis la copie intégrale photographiée. Quelques-unes de ces photographies ont d'ailleurs été intégrées au volume ci-édité.

Un travail de cette envergure n'aurait pas été réalisable sans l'aide et le soutien de plusieurs personnes que nous désirons remercier. Nous offrons nos plus chaleureux remerciements à Béatrice Charlet-Mesdjian, directrice de la collection *Chartae neolatinae*, pour avoir accepté la publication de ce livre, et à Dominique Voisin pour son travail d'édition et de mise en page du volume. Nous les remercions également d'avoir révisé minutieusement le manuscrit final pour s'assurer de sa conformité avec l'original, et pour les commentaires et les suggestions qui ont nettement amélioré la qualité de cet ouvrage. Nos remerciements vont aussi à Béatrice Thony des Éditions Chemins de Traverse pour son travail d'édition final et à Monique Nicolas pour la réalisation graphique de la première de couverture du livre.

Nous tenons à exprimer une reconnaissance particulière à Guy Lafèche, professeur honoraire du Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal, Marguerite MacKenzie, professeure émérite du

Département de linguistique de l'Université Mémorial de Terre-Neuve et du Labrador, Kevin Brousseau, lexicographe au sein de la Première nation Moose Cree, et John E. Bishop, toponymiste au Gouvernement de la nation crie, qui sont intervenus à différentes étapes du processus de réalisation et qui y ont apporté de précieux conseils.

Nous avons bénéficié de l'appui financier du Centre de recherche interdisciplinaires de l'UFR Lettres-Arts-Cinéma de l'Université Paris Diderot et du soutien de sa directrice, Jacqueline Nacache, et du Dresher Center for the Humanities de l'Université du Maryland, Comté de Baltimore.

Et enfin, sans toutes les nommer, nous remercions les personnes qui nous ont aidés, de près ou de loin, à mener à bien ce travail. Nous espérons qu'elles se reconnaîtront. Sans elles, cet ouvrage n'aurait pas été ce qu'il est.

JEAN-FRANÇOIS COTTIER

Université Paris-Diderot

RENÉE LAMBERT-BRÉTIÈRE

University of Maryland, Baltimore County

INTRODUCTION

Parmi les textes qui nous parlent de la Nouvelle-France et de la rencontre entre les Européens et les peuples autochtones du continent nord-américain, il est temps de rendre justice aux ouvrages rédigés en latin¹ qui, en marge des textes en langue vernaculaire, ont accompagné la conquête marchande, militaire et religieuse de cet immense territoire qui englobait la vallée du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal (alors appelé le Canada et qui correspond au noyau du Québec actuel), et l'Acadie (actuelles provinces maritimes)². Tous ces ouvrages sont bien sûr l'œuvre des missionnaires (essentiellement Jésuites) pour qui le latin était à la fois la langue de l'Église et celle de la formation humaniste reçue dès leur plus jeune âge³, formation dont la maîtrise de la langue de Cicéron constituait l'articulation majeure⁴. Comme l'écrit Robert Toupin, « (à cette époque) l'homme de lettres conquiert le style par la latinité ; donc par la parfaite maîtrise du latin des maîtres, surtout de Cicéron. La connaissance de la langue latine demeure le roc solide à partir duquel s'édifie celui des langues grecque, hébraïque, française, huronne »⁵.

¹ Voir Jean-François Cottier (dir.), À la recherche d'un signe oublié : le patrimoine latin du Québec et sa culture classique, *Tangence*, 92, 2010.

² Le reste de la Nouvelle-France s'étendait jusqu'au delta du Mississipi en passant par la vallée de l'Ohio, et ne représentait que quelques colonies perdues dans l'immense territoire amérindien que la France a cru dominer jusqu'à la signature du traité de Paris en 1763 (voir Allan Greer, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1997, p. 11-19).

³ Victor E. Hanzelli, *Missionary Linguistics in New France. A Study of Seventeenth- and Eighteenth-Century Descriptions of American Indian Languages*, La Haye/Paris, Mouton, 1969 (cité *MLNF*), ch. III : « The Grammatical Training of the Jesuits Missionaries », p. 32-44.

⁴ Voir Robert Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, p. 17-19 et Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998. Voir aussi Bernard Colombat, « Les langues du monde à la Renaissance », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 30, 2, 2008, p. 5-10.

⁵ R. Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, p. 1209-1230.

Ce que nous proposons ici, c'est la première édition, avec traduction en français, de la grammaire montagnaise rédigée vers 1768 par le Jésuite Jean-Baptiste de La Brosse, « missionnaire dans les postes du Domaine du Roy ». Cette édition sera précédée de quelques réflexions aidant à remettre ce travail dans le contexte des autres ouvrages linguistiques réalisés en Nouvelle-France.

1. Un problème de communication

Pour les Européens qui abordèrent le Nouveau Monde, entrer en contact avec ses habitants, à des fins commerciales et/ou religieuses, était une priorité évidente. Mais si les marchands et les autorités civiles s'accommodèrent assez bien des problèmes de communication qui existaient⁶, l'entreprise des missionnaires exigeait pour sa part une connaissance aussi approfondie que possible des langues indigènes en vue de leur conversion⁷. Or, en Nouvelle-France, l'apprentissage se révéla souvent ardu et pénible, comme le soulignent à loisir les différentes *Relations* des Jésuites⁸ non seulement à cause de la difficulté propre à ces langues « sauvages »⁹ (langues sans écriture, ni littérature), mais aussi en raison du processus de conversion, qui au-delà des questions linguistiques touche à l'essence même du rapport à l'autre et à l'idée que l'Occident chrétien, essentiellement représenté ici par des religieux français, pouvait se faire de son rôle d'évangéliste¹⁰.

⁶ Voir par exemple la *Relation* de 1633 de Paul Lejeune, *MNF*, II, p. 419, paragraphe 29 : « J'ay remarqué, dans l'estude de leur langue, qu'il y a un certain barragoin entre les François et les sauvages, qui n'est ny françois ny sauvage... ».

⁷ Sur cette question voir Nicholas Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics », in Otto Zwartjes et Even Hovdhaugen (dir.), *Missionary Linguistics – Lingüística misionera*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 2003, p. 33-46.

⁸ Voir *MNF*, et Reuben Gold Thwaites (dir.), *The Jesuit Relations and allied Documents: travels and explorations of the Jesuits Missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, Cleveland, Burrows Brothers & co., 1895-1901. (Sur une étude comparée de ces deux entreprises, voir Luca Codignola, « The Battle Is Over : Campeau's Monumenta vs. Thwaites's Jesuit Relations, 1602-1650 », *European Review of Native American Studies*, 10, 2, 1996, p. 3-10).

⁹ Paul Lejeune en parlant du montagnais (*MNF*, II, p. 419, par. 31) : « Je ne croy pas avoir ouy parler d'aucune langue qui procédast de mesme façon que celle-cy. Le Père Brébeuf m'assure que celle des Hurons est d'une mesme oeconomie ».

¹⁰ Voir par exemple l'introduction de Guy Lafèche à son édition de la relation pour l'année 1634 de Paul Lejeune : *Le Missionnaire, l'apostat, le sorcier. Relation de 1634 de Paul Lejeune*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. XXXII sqq. (cité *GL1634*) « En réalité, pour l'entreprise missionnaire, cette difficulté n'est que le signe concret de l'entreprise elle-même, la conversion, la traduction ou la subversion dont l'ordre véritable n'est pas celui de la langue, mais du langage », et Guy Lafèche, *Paul Le*

Aussi, dès les premières années de la colonisation, on voit les missionnaires se mettre à l'étude des langues autochtones et fabriquer presque simultanément différents outils d'apprentissages dans un effort manifeste de grammatisation, comme le P. Du Creux le souligne dans son *Histoire de la Nouvelle-France* publiée en 1664 : « Et, chose étonnante, il (Paul Le Jeune) écrivit des livres sur la langue canadienne avant de la savoir. C'est-à-dire qu'il organisa sous certains en-têtes l'ordre et la manière d'apprendre la langue, non seulement pour son utilité propre, mais dans le vertueux propos d'instruire et de conseiller les compagnons qui viendraient après lui et de leur rendre plus simple tout ce travail »¹¹. Un autre témoignage de ce processus de grammatisation est celui du P. Jean-Baptiste de La Brosse qui, au début de ses *Montanicæ linguæ elementa* (1768), écrit¹² : « 1. Ces éléments de langue montagnaise, élaborés à partir de divers écrits de différents missionnaires, écrits dont certains furent retrouvés avec difficulté, Jean-Baptiste de La Brosse, originaire de l'Angoumois, Prêtre de la Compagnie de Jésus, qui fut en Dieu le vingt-et-unième Père et Pasteur des Indiens montagnais dans les postes du Domaine du Roy, les a réunis en seul volume (...) 7. Par ailleurs, il ne reste pas beaucoup d'écrits des anciens missionnaires, bien qu'ils y aient consacré beaucoup de travail. Une partie a disparu dans l'incendie de Chicoutimi en 1699, une autre partie durant les quinze années pendant lesquelles la mission fut privée de pasteurs, à cause de la négligence de ceux qui étaient en charge du poste de commerce »¹³. Le même P. de La Brosse, qui travailla donc à partir des manuscrits linguistiques laissés par ses

Jeune (1591-1664), missionnaire de Nouvelle-France. Le premier linguiste et grammairien de l'Innu, Montmagny, Singulier, 2017.

¹¹ François Du Creux, S. J., *Historiæ Canadensis, seu Novæ-Francix libri decem, ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, S. Cramoisy, 1664, p. 112 (cité HC) : « ... et quod mirere, libros de Canadica lingua confecit, antequam Canadice sciret, hoc est digessit in certa capita linguæ discendæ rationem ac viam : non uni utique sibi profuturus, sed sanctissimi instituti consilii que sociis, quotquot secuturi poterant quibus quæ ad gentis sermonem capessendum attinerent, planiora cuncta fecit », cf. *MNF*, II, p. 418, par. 27-28 : « Il m'a fallu, avant que de sçavoir une langue, faire des livres pour l'apprendre... ».

¹² Vers 1768. Manuscrit = Ottawa, Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée, HR 1026. M 75 R 9.

¹³ MS, p. 0 « Hæc Montanicæ linguæ elementa ex variis variorum Missionariorum scriptis, quæ quidem vix reperiri potuerunt, in unum corpus restituit Joannes Baptista de la Brosse, Agesinas, ex Societate Jesu presbyter, qui fuit primus et vigesimus silvicularum Montanorum in Domini Regii stationibus, in Deo pater et pastor (...) » p. 2 « Non ita multa supersunt veterum missionariorum scripta, licet haud parum laboris insumperint. Sed partim in Shekutimæo incendio anno nono et nonagesimo supra millesimum et sexcentimum, partim per annos quindecim quibus missio pastoribus viduata fuit, a mercaturæ præfectis neglecta periere ».

confrères, fit suivre sa grammaire d'une série de remarques sur le montagnais rédigées par le Père Louis André¹⁴.

2. Langage mental et grammaire latine

Ce processus de description des langues amérindiennes s'inscrit dans un mouvement plus général de « linguistique missionnaire »¹⁵ dont les fondements théoriques reposent sur la croyance de l'époque dans un langage mental originel¹⁶. Sans vouloir trop entrer ici dans l'histoire des théories linguistiques¹⁷, il suffira de rappeler que d'après Thomas d'Aquin, le langage mental (*verbum interius*) était supposé être commun à l'ensemble de l'humanité, et servir de source aux différentes langues du monde (*verbum exterius*). Par ailleurs, les grammairiens du temps proposèrent des divisions grammaticales respectant le principe des catégories aristotéliennes suivant lesquelles, dans le langage, les noms et les verbes sont des catégories absolues, et les éléments dépendants des noms et des verbes des catégories relatives¹⁸. Ainsi l'Espagnol Franciscus Sanctius (1523-1601)¹⁹ opéra une division du discours en trois parties : noms, verbes et particules, parties qu'il considérait comme universelles et qu'il pensait retrouver dans toutes les langues.

¹⁴ Missionnaire des Montagnais de 1693 à 1709, et qui avait composé un dictionnaire des algonquins, relié à un autre manuscrit du même auteur : « Préceptes, phrases et mots de la langue algonquine outaouoise pour un missionnaire nouveau ». Le P. de La Brosse le conservait aux archives de Tadoussac [*Collectio / Sequens est conscripta / à P. Ludovico André, qui/fuit Silvicularum Montanorum / Missionarius ad ann. M.D.C.XCIII./Alia manuscripta ejud=sd. Scil. Cate/chismus, rudimentum, et exhortationes servantur in Archivio/tadussakensi, sub N^o.* » [Conservé aux Archives de la S. J., à Montréal].

¹⁵ Voir N. Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics... », p. 41 « Linguistic activity implied by mission ».

¹⁶ Voir Manuel Brea-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages in Spanish America : the Mental Language. Language Origin and Cultural Factors », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 30, 2, 2008, p. 11-24 et Lyle Campbell, *American Indian Languages. The Historical Linguistics of Native America*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1997. Sur le langage mental, voir Claude Panaccio, *Le discours intérieur. De Platon à Guillaume d'Ockham*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

¹⁷ À ce sujet, voir par exemple Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier, et Christian Puech, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck, 2010 (cité *Histoire des idées*), et le numéro spécial d'*Histoire, Épistémologie, Langage*, 30, 2, 2008, dirigé par Bernard Colombat sur « Les Langues du monde à la Renaissance ».

¹⁸ Aristote, *Rhétorique*, III, 5 et 12.

¹⁹ *Minerva seu de causis linguæ Latinæ*, Salmanticæ, J. et A. Renaut, 1587, I, 2, reprt. 1986, éd. Manuel Brea-Claramonte.

On comprend mieux pourquoi on retrouve si souvent ce terme de « particules » dans beaucoup de grammaires des langues indigènes²⁰, et la structure même d'une grammaire comme celle rédigée par le P. de La Brosse pour la langue montagnaise, semble bien s'inscrire dans cette logique tripartite :

Le nom : 2-5 = 4 chapitres.

Le verbe : 12, 13, 13 [14], 14 [15], 16-19, 21-29 = 17 chapitres.

Les particules : 7-11 = 5 chapitres.

Et c'est aussi la structure cachée des notes du P. André :

Le nom : 1, 2, 3-6, 8-9, 18, 19, 46 = 13 remarques

Le verbe : 10-17, 31-34, 37-38, 43, 48-55 = 23 remarques

Les particules : 7, 20-29, 35, 36, 39-42, 44-45 = 19 remarques

Mais l'idée même d'une langue universelle se trouve aussi au chapitre 11 de la *Genèse*, où la confusion des langues est interprétée comme un châtiment divin après l'érection de la Tour de Babel. On considèrerait alors que la langue primordiale avait dû être parfaite, la rationalité du langage mental persistant toutefois, mais de manière fragmentée, dans la variété des langues de l'après-Babel²¹. Dans cette logique, les langues sacrées comme l'hébreu, le grec et le latin étaient supposées se trouver plus proches de la langue universelle que les langues vernaculaires, et, assez naturellement, c'est la grammaire latine qui fut utilisée comme modèle de référence pour mettre de l'ordre dans les langues barbares, même si les autres langues de la Renaissance comme le français, l'anglais ou l'espagnol pouvaient revendiquer elles aussi un certain prestige, prestige renforcé par leur propre effort de grammatisation²².

²⁰ Voir *infra* les notes du P. André, n° 26, 35, 36, 41, 42, 44, 45.

²¹ Voir Manuel Bрева-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages... », p. 15. Cette idée est comparable à celle sur la Révélation telle qu'elle est encore exposée dans le *Catéchisme catholique*. Tous les hommes étant fils d'Adam, tous ont part à la Révélation qui s'est précisée toutefois au cours des différentes alliances entre Dieu et l'humanité : Adam, Noé, Abraham, Moïse, les Prophètes et le Christ (cf. par exemple, Maurice Simon, *Le Catéchisme de Jean-Paul II : Genèse et évolution de son commentaire du Symbole des Apôtres*, Leuven, Leuven University Press, 2000, p. 124). L'entreprise missionnaire consiste donc à retrouver pour la sauver l'humanité perdue.

²² Voir Sylvain Auroux, *La révolution technologique de la grammatisation* (cité *Grammatisation*), Liège, Mardaga, 1994, p. 73-74 : « Le tournant de la Renaissance ».

3. Grammatisation des langues amérindiennes

En effet, comme le souligne Sylvain Auroux : « on ne fera jamais trop remarquer que la grammatisation des langues européennes est quasiment contemporaine de celle d'autres continents, en particulier, des langues amérindiennes »²³. Dans la logique de cette réflexion générale sur les langues, les missionnaires avaient désormais en main des outils linguistiques qui leur permettaient à leur tour d'appliquer les techniques d'analyse de Donat²⁴ ou de Priscien²⁵ aux autres langues. Mais alors que pour l'Amérique latine il semble qu'on puisse établir trois périodes de grammatisation « intense » : 1) de 1524 (arrivée des missionnaires en Nouvelle-Espagne) jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : linguistique missionnaire ; 2) XIX^e siècle : linguistique philologique ; 3) XX^e siècle : linguistique anthropologique (étude des cultures orales et de leurs langues par les anthropologues et les nouveaux missionnaires)²⁶, au Canada l'entreprise missionnaire débuta un siècle plus tard, mais les travaux sur les langues autochtones ne semblent pas avoir connu la même éclipse au dix-huitième siècle que dans le sud²⁷ même si la division chronologique linguistique missionnaire (XVII^e – XVIII^e siècle), philologique

²³ S. Auroux, *Grammatisation*, p. 76. Voir aussi Roland Schmidt-Riese, « Port-Royal et les grammaires des *langues sauvages*. Contemporanéité et émergence théorique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 30, 2, 2008, p. 141-176.

²⁴ Voir N. Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics... », p. 44 et *Histoire des idées*, p. 119 *sqq.* : « Parmi les manuels qui ont été élaborés par les grammairiens latins, celui de Donat (Aelius Donatus) qui enseignait la grammaire à Rome dans la deuxième moitié du IV^e siècle ap. J.-C. a connu une fortune considérable. Il constitue l'un des fondements de la tradition occidentale de réflexion sur le langage, l'une des sources à la fois des concepts et de la méthode, nous pourrions dire linguistiques, et l'un des vecteurs par lequel se sont transmises la connaissance et la pédagogie du latin après la destruction des institutions romaines (dont l'école) et de la culture antique (...) » ; p. 125 : « Les premières descriptions des vernaculaires se sont élaborées à partir d'un phénomène de transfert des concepts et des méthodes d'analyse élaborés par la tradition gréco-latine, dont leurs auteurs étaient imprégnés ».

²⁵ *Histoire des idées*, p. 125 : « Sur un certain nombre de questions les grammairiens (...) peuvent en effet puiser aux grandes sommes théoriques, comme les *Institutions grammaticales* de Priscien de Césarée, rédigées au début du VI^e siècle, qui ont alimenté la réflexion grammaticale pendant tout le Moyen Âge et donné lieu à un nombre considérable de *commentaires* ».

²⁶ Voir Jorge Suárez, *Mesoamerican Indian Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 et E. F. Konrad Koerner, « Notes on Missionary Linguistics in North America », dans *Missionary Linguistics – Lingüística misionera*, 2004, p. 47-48.

²⁷ Contrairement à ce que semble penser E. F. Konrad Koerner, « Notes on Missionary Linguistics... », p. 48 ou 62 : « As stated earlier, the decline of missionary activity during the 18th century was considerable ».

(XIX^e siècle) et anthropologique (XX^e siècle) est également applicable. Par ailleurs si les quelques pages concernant les langues indigènes dans l'ouvrage de William Wood (1634)²⁸ ou le petit dictionnaire algonquin de Lahontan (environ 300 entrées, 1703)²⁹ attestent qu'il n'y a pas que les missionnaires qui s'intéressèrent à ces langues, on ne trouve, avant le XIX^e siècle, aucune entreprise de grammatisation semblable à leurs travaux, le même constat pouvant être fait pour la Nouvelle-Angleterre avec les ouvrages missionnaires de Roger Williams sur les langues d'Amérique (1643)³⁰ ou la grammaire indienne de John Eliot (1666)³¹, ou pour la Nouvelle-Espagne³².

Par ailleurs, le doute que l'on trouve réitéré dans les différentes *Relations* sur l'intérêt pour leurs lecteurs de la question des langues indigènes rencontrées en Nouvelle-France, explique peut-être pourquoi l'écrasante majorité des grammaires, dictionnaires et autres ouvrages linguistiques produits par les missionnaires français sont restés, jusqu'à tout récemment, sous forme de manuscrits³³. C'est d'autant plus surprenant qu'en Amérique latine on installa une presse à Mexico dès 1535, et qu'en 1539 fut publiée en nahuatl, principale *lingua franca* de l'empire Aztèque, une *Breve y màs*

²⁸ William Wood, *New England Prospect; A true, lively and experimental description of that part of America, commonly called New England : discovering the state of that Countrie, both as it stands to our new-come English Planters ; and to the old Native Inhabitants*, Londres, Thomas Cote, 1634 (report New York, Burt Franklin, 1967).

²⁹ Voir par exemple H. Christoph Wolfart, « Lahontan's Bestseller (1703) », *Historiographica Linguistica*, 16, 1/2, 1989, p. 1-28. Ce « dictionnaire de la langue du pays », c'est-à-dire des langues algonquine et huronne qu'il croyait être les « deux Mères langues en toute l'étendue du Canada » se trouve dans le *Supplément aux Voyages où l'on trouve des dialogues curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens qui a voyagé*, La Haye, 1703.

³⁰ Roger Williams, *A Key into the Language of America: or, an Help to the language of the natives in that part of America, called New England. Together, with briefe observations of the customes, manners and workships & co of the aforesaid natives, in peace and warre, in life and death. On all which are added spiritual observations, general and particular [...]*, Londres, Gregory Dexter, 1643 (Fac-s-reprt, Menston, Yorks., Scholar Press, 1971 ; et édition critique par John J. Teunissen et Evelyn J. Hinz, Detroit, Wayne State University Press, 1973).

³¹ John Eliot, *The Indian Grammar Begun ; or, an Essay to bring the Indian language into rules for the help of such as desire to learn the same for the furtherance of the Gospel among them*, Cambridge, Marmaduke Johnson, 1666 (nouvelle édition, Boston, 1822). Voir aussi K. Koerner, « Notes on Missionary Linguistics... », p. 65.

³² Voir Hans-J. Niederehe, « Los Misioneros españoles y el estudio de las lenguas mayas », in *Missionary Linguistics - Lingüística misionera*, p. 81-91.

³³ Ives Goddard, *Handbook of North American Indians*. Volume 17 : « Languages », Wahington, D. C., Smithsonian Institution, 1996, p. 764-925.

compendiosa doctrina christiana, suivie en 1546 de la *Doctrina christiana breve traduzida en lengua mexicana* de Frère Alonso de Molina, puis, en 1547, d'un *Arte de la lengua mexicana* accompagné d'un *Vocabulario de la lengua mexicana* par le Frère Andres de Olmos³⁴. En Nouvelle-France il n'y a pas eu d'imprimerie³⁵ et il faut attendre 1767 pour voir paraître le *Nehiro-Inrinvivi*, calendrier montagnais composé par le Père de La Brosse, le premier livre imprimé au Canada en langue amérindienne. Les seules exceptions notables à cette réalité sont :

1) la grammaire du micmac, rédigée par le spiritain Pierre-Antoine Maillard (m. 1762) et publiée un siècle plus tard (1863)³⁶.

2) l'édition en 1970 des *Racines montagnaises* du P. Bonaventure Fabvre (1696) par Lorenzo Angers et Gérard McNulty³⁷,

3) le dictionnaire montagnais-français du P. Antoine Silvy (1678-1684), traduit et édité en 1974 par Lorenzo Angers, David E. Cooter et Gérard Mac Nulty (avec note de bas de page : Québec, Presses de l'université du Québec, 1974),

4) et l'édition en 1994 par Diane Daviault, de la grammaire algonquine du P. Louis Nicolas (1672-74)³⁸.

Par ailleurs, l'examen des quarante-cinq manuscrits du XVII^e et XVIII^e siècle qui conservent des ouvrages linguistique³⁹ pour les langues amérindiennes de la Nouvelle-France atteste de l'importance d'une question qui n'a pu être négligée par aucun missionnaire⁴⁰, et révèle en outre la qualité

³⁴ N. Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics... », p. 39-40 et S. Auroux, *Grammatisation*, p. 76-77 : « À la fin du XVI^e siècle, on peut estimer que le patrimoine espagnol en Amérique latine porte sur trente-trois langues différentes ; à la fin du XVII^e, sur quatre-vingt-six langues ; à la fin du XVIII^e, sur cent cinquante-huit langues ».

³⁵ Patricia Fleming, Gilles Gallichan, Yvan Lamonde, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004. Chapitre 3 « Le livre en Nouvelle-France », p. 48-61.

³⁶ *Grammaire de la langue micmaque*, Paris, Cramoisy, 1863 (reprt. éd. J. Gilmary Shea, New York, AMS Press, 1970).

³⁷ Québec, Presses de l'université Laval, 1970.

³⁸ *L'algonquin au XVII^e siècle*, Sainte-Foy/Chicoutimi, Presses de l'Université du Québec, 1994.

³⁹ Voir *MLNF*, p. 125-28.

⁴⁰ Voir *MLNF*, p. 46 : « The knowledge of the Indian languages was indeed a *machine de guerre* for the missionaries ».

et la diversité d'un travail qui s'est prolongé au fil des années par relais successifs.

4. Le latin comme outil de grammatisation

Bien sûr, le goût pour les langues classiques et la réflexion linguistique devait sans doute être plus ou moins présent chez les missionnaires envoyés en Nouvelle-France, mais la consultation du catalogue de la bibliothèque du P. Potier (1708-1781) par exemple nous montre que plus de la moitié de ses livres sont en latin, et qu'à côté des ouvrages théologiques qu'on s'attend à trouver dans une bibliothèque jésuite, et des œuvres classiques de Cicéron, Horace, Ésope, Juvénal, Tacite et Térence, on trouve aussi de nombreux ouvrages modernes à portée scientifique⁴¹. Ce qui nous rappelle d'une part que le latin a servi longtemps de langue d'usage aux élites cultivées des sociétés d'Ancien Régime qui l'utilisaient de préférence aux vernaculaires pour leurs travaux historiographiques, linguistiques ou scientifiques⁴², d'autre part que beaucoup de missionnaires, et les Jésuites en particulier, arrivaient avec une solide formation classique fondée sur l'étude des langues⁴³.

On peut noter par ailleurs, que sur ces quarante-cinq manuscrits, dix sont rédigés en latin, tous les autres en français. Sur ces quarante-cinq manuscrits, vingt-huit portent sur des langues algonquiennes (abénaki, montagnais) dont quatre en latin, dix-sept sur des langues iroquoiennes (huron) dont six en latin, et tous les manuscrits latins ont été rédigés entre la fin du XVII^e siècle et la moitié du XVIII^e siècle, peut-être par réaction à la remise en cause de l'utilisation de cette langue par les Lumières ?⁴⁴

A. Langues algonquiennes

Abénaki

⁴¹ R. Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, p. 19.

⁴² Voir Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005.

⁴³ Voir François de Dainville, *L'éducation des Jésuites (XVI^e – XVIII^e siècles)*, Paris, Minuit, 1978. Sur la culture classique des Jésuites, on peut renvoyer à l'étude de Rémi Ferland, *Les Relations des Jésuites : un art de la persuasion. Procédés de rhétorique et fonction conative dans les Relations du père Lejeune*, Québec, Éditions de la Huit, 1992, et à l'article de Normand Doiron, « Rhétorique jésuite de l'éloquence sauvage au XVII^e siècle. Les Relations de Paul Le Jeune (1632-1642) », *XVII^e siècle*, 173, 1991, p. 375-402.

⁴⁴ Voir Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe*, et surtout Wilfried Stroh, *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, Paris, Les Belles-Lettres, 2008, p. 209 sq.

1- Jean-Baptiste de La Brosse (Nudénans)⁴⁵, *Radicum Uabanakæarum Sylva*, 1760 : Dictionnaire latin-abénaki/abénaki-latin. Archives du Séminaire de Nicolet, Nicolet (Québec).

Montagnais (= innu)

2- Jean-Baptiste de La Brosse, *Radicum Montanarum Silva*, 1766, 2 vol. : Dictionnaire montagnais-latin. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).

3- *Id.*, *Montanicæ linguæ elementa*, 1768 : Grammaire montagnaise, incomplète. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).

4- *Id.*, *Lexikon correspondens Sylvæ radicum Montanarum*, 1772, 2 vol. : Dictionnaire latin-montagnais. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario).

B. Langues iroquoiennes

Huron

5- Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, 1640, *Radices linguæ Huronicæ*, milieu du XVII^e siècle : Dictionnaire huron-français, classé par conjugaisons. Université Laval, Québec (Québec).

6- ? *Radices linguæ Huronicæ*, c. 1675. Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).

7- ? *Radices linguæ Huronicæ, prima conjugatio*, Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).

8- Étienne de Carheil, *Radices linguæ Huronicæ*, 1743-1744, 2 vols. Archives du Collège Sainte-Marie [Université du Québec à Montréal], Montréal.

9- Pierre Potier, *Elementa grammaticæ Huronicæ, Radices Huronicæ*, 1751 : grammaire huronne et étude sur le vocabulaire. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec).

⁴⁵ *Nudénans* est la traduction en abénaki de son nom de famille.

10- ID., *Radices Huronicae*, 1751 : vocabulaire huron-latin. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec)⁴⁶.

Par ailleurs, cette tradition grammaticale, attestée par exemple par les vingt-quatre cahiers d'étude linguistique du P. Potier qui portent entre autres sur les *Institutiones linguae latinae* d'Alvarez⁴⁷, et les *artes metrica, poetica et rhetorica* du P. Du Cygne⁴⁸, a constitué un facteur d'unification théorique sans équivalent dans l'histoire des sciences du langage⁴⁹. Ainsi la langue latine étant divisée traditionnellement en huit parties (noms, pronoms, verbes, participes, prépositions, adverbess, interjections, conjonctions), on s'efforçait de retrouver cette division dans les autres langues⁵⁰. C'est ce que montre par exemple le paragraphe 11 du second chapitre de la grammaire montagnaise du P. de La Brosse, où l'on voit que la classification proposée sur le modèle de la langue latine ne correspond pas à la réalité linguistique de l'innu (confusion cas/adverbes/particules/prépositions) :

« 11. Le troisième cas s'utilise de façon ablative et adverbiale, et il inclut les adverbess et les particules, ou prépositions instrumentales, comme : 'dans, par, hors, vers, comme, chez, entre, au-dessus de, sous', et les autres choses qui sont rendues par des postpositions dans la langue montagnaise, s'il est permis de le dire ainsi: '*atsh, etsh, itsh, utsh*' qui sont placés à la fin des mots; parfois, s'il n'y a pas de mot, on ajoute *tsh*, comme par exemple *irinitsh* : 'à la façon d'un homme, dans un homme, par un homme, pour un homme, comme un homme, sur un homme, sous un homme', et mille exemples de ce type ; *irininatsh* 'à la façon des hommes, dans les hommes, par des hommes, pour les hommes, comme des hommes, chez les hommes, entre les hommes, sur des hommes, sous des hommes' »⁵¹.

⁴⁶ Voir Jean-François Cottier, « Les lettres et les mots : Édition des deux premiers chapitres des *Montanicæ linguæ elementa* de Jean-Baptiste de la Brosse, S.J., (c. 1768) », *Rursus*, 6, 2011. <http://rursus.revues.org/561>, n. 13.

⁴⁷ *De Institutione grammatica libri tres integri, vt ab auctore sunt editi, nunc emendatius excusi*, Cologne, Birkman-Arnold Mylius, 1596 (nombreuses éditions).

⁴⁸ *Explanatio Rhetorica, studiosa juventuti accomodata*, Liège, Jean-Mathias Hovius, 1659 (très nombreuses éditions [Cologne, Anvers...] de cet ouvrage devenu un véritable classique dans les Collèges des Pays-Bas et d'Allemagne).

⁴⁹ S. Auroux, *Grammatisation*, p. 82, et Bernard Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique. Théorie et pédagogie*, Grenoble, ELLUG, 1999.

⁵⁰ Voir M. Brevia-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages... », p. 16.

⁵¹ *MS*, p. 8 « 11. Tertius casus ablative et adverbialiter sumitur, et secum importat adverbess et particulas seu præpositiones modales, sicut 'in, ab, ex, ad, instar, apud, inter, super, sub, etc.', quæ Montanice per postpositiones redduntur, si ita loqui fas sit, '*atsh, etsh, itsh, utsh*' quæ in fine vocabulorum postponuntur, vel aliquando, vocabulo desinente, per vocalem additur *tsh*, v.g. 'hominis instar, in homine, ab homine, ad hominem, sicut homo, super hominem, sub homine' et sexcenta hujusmodi, *irinitsh*; 'hominum instar, in hominibus, ab

De même dans les notes du P. Louis André sur quelques langues algonquiennes ajoutées en fin de volume par Jean-Baptiste de La Brosse on trouve encore « 7. Chez les Algonquins⁵² *ng, ka* (et *ge* par euphonie) chez les Abénakis, *tsh* à la place de *k* chez les Montagnais, jouent le rôle de toutes les prépositions de lieu, de mode temporel etc. »⁵³ où à nouveau un ensemble de phénomènes distincts est assimilé aux prépositions latines. L'exemple le plus frappant de ce phénomène étant quand même, toujours au chapitre second de cette grammaire (ch. 2, 7-12), la volonté de calquer sur l'innu le système des cas indo-européens, alors que le nominatif ne correspond à rien dans les langues algonquiennes, que l'accusatif génitif, datif correspondent au seul obviatif⁵⁴, l'ablatif-adverbial au locatif, le vocatif étant pour sa part très rare.

5. L'innu au XVIII^e siècle

La langue étudiée par le P. de La Brosse telle qu'il la décrit dans son ouvrage de 1767 renvoie à un ensemble de dialectes identifiés dans le titre comme ceux parlés à Shatshegutsh, Mitinekapitsh, Iskuamiskutsh, Netshekatsh, Misht', Assinitsh, Shekutimitsh, Ekuanatsh, Ashuabmushuanitsh et Piakuagamitsh⁵⁵. Le paragraphe 10 du premier

hominibus, ad homines, sicut homines, apud homines, inter homines, super homines, sub hominibus', *irininatsh* ».

⁵² Le terme « algonquins » semble avoir été employé pour la première fois par Samuel de Champlain dans ses écrits de 1603 où il décrit sa rencontre avec les « Algoumequins » à Tadoussac (voir Henry P. Biggar (éd.), *The Works of Samuel de Champlain in Six Volumes*, Toronto, Toronto University Press, 1971, Vol. 1, p. 96 ff). L'explication sur l'origine exacte de ce terme peut être trouvée dans Gordon M. Day, « The Name 'Algonquin' », *International Journal of American Linguistics*, 38, 4, 1972, p. 226-228.

⁵³ MS, p.193 « 7. *Ng* apud Algonkinos, *ka* et *ge* euphoniae causâ apud *Uanbanakæos*, *tsh* loco *k* tenet apud Montanos locum omnium præpositionum loci, temporis modi, etc. ».

⁵⁴ On trouve une assez bonne explication de ce qu'est l'obviatif, qui pourrait être l'équivalent d'une quatrième personne, dans la *Relation* de P. Lejeune pour l'année 1634, G Lafleche, *Le Missionnaire, l'apostat, le sorcier*, ch. 11 : « De la langue des sauvages Montagnais », p. 108-109. Voir aussi Sandra Clarke et Marguerite MacKenzie, « Montagnais », in Gert Booj, Christian Lehmann, Joachim Mugdan, Stavros Skopeteas en collaboration avec Wolfgang Kesselheim (dir.), *Morphology. An International Handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin, Walter de Gruyter, 2001, Vol. 2, p. 1411-1422 : «Obviation is syntactically obligatory ... marking on one of the two overt noun phrases which may be used with a transitive verb, as well as on animate nouns possessed by a third person animate », ainsi dans « Marguerite's dog », « dog » est un obviatif.

⁵⁵ Comme le font remarquer John E. Bishop et Kevin Brousseau, « The End of the Jesuit Lexicographic Tradition in Nêhirawêwin », *Historiographica Linguistica*, 38, 3, 2011,

chapitre de sa grammaire montagnaise fait état de la « variété de prononciation en des lieux divers chez ces peuples barbares qui, comme ils se déplacent continuellement dans les bois, ne peuvent, à cause de la grande rareté de leurs rassemblements, que difficilement établir une unité dans la prononciation »⁵⁶. Ces dialectes font partie du continuum dialectal communément nommé cri-innu-naskapi-atikamekw⁵⁷, mais cette étiquette simplifie le panorama linguistique innu en camouflant un grand nombre de dialectes apparentés parlés sur le même territoire⁵⁸. La description grammaticale faite par le P. de La Brosse présente des différences notables avec les dialectes que l'on regroupe aujourd'hui sous la dénomination « innu ». Une première différence est la réalisation du proto-algonquien */l/ ⁵⁹. Cette reconstruction suppose que tous les dialectes ont un ancêtre commun. La réalisation du proto-algonquien */l/ est déterminante de la différenciation dialectale. Aujourd'hui, les dialectes de l'innu se divisent en deux groupes : les dialectes de l'ouest dits en [l] où le */l/ est réalisé [l], et les dialectes de l'est dits en [n] où le */l/ est réalisé [n]. Tel que noté au chapitre 1, paragraphe 4, le P. de La Brosse indique que les Innus interchangent les sons [l], [r] et [n] sans les différencier. Il précise que, selon lui, le [r] serait plus commun et reflèterait un montagnais plus originel, et pour cette raison, il choisit de

p. 293-324, « [m]ultiple dialects are spoken throughout this region today, and this was undoubtedly the case during the period when Jesuit dictionaries were compiled » (p. 304).

⁵⁶MS, p. 8 : « Nec miretur variam in diversis prononciationem apud has barbaras gentes quæ per sylvas cum errent continuo haud facile possunt societate rarissima unitatem in pronunciando stabilire. »

⁵⁷ L'étude dialectologique de Marguerite Mackenzie, *Towards a Dialectology of Cree-Montagnais-Naskapi*, thèse de doctorat, Toronto, Université de Toronto, 1980, a mis en évidence les propriétés phonologiques, morphologiques et lexicologiques partagées par les différents dialectes du continuum. Poussant l'analyse aux paradigmes verbaux, l'existence du continuum cri-innu-naskapi a été confirmée par Marguerite Mackenzie et Sandra Clarke, « Dialect Relations in Cree/Montagnais/Naskapi. Verb Paradigms », *Recherches linguistiques à Montréal*, 12, 1981, p. 135-192. Plus récemment, Kevin Brousseau ajoute que le continuum dialectal comprend également l'atikamekw (voir « La lexicographie des dialectes cris, innus, naskapis et atikamekws au Québec », in Lynn Drapeau (dir.), *Les langues autochtones du Québec : un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 129-155.)

⁵⁸ Alan Ford, Lynn Drapeau et Micheline Noreau-Hébert, « Phonologie et morphologie des flexions (Rapport préliminaire sur la dialectologie des parlers cri-montagnais du Québec : première partie), *Revue québécoise de linguistique*, 10, 1980, p. 85-118.

⁵⁹ La phonologie de l'ancêtre commun aux langues algonquiennes a été reconstruite (quoique partiellement) par Leonard Bloomfield, « Algonquian », in Harry Hoijer et Cornelius Osgood (dir.), *Linguistic Structures of Native America*, New York, Viking Fund Publication in Anthropology, Vol. 6, 1946, p. 85-129.

transcrire invariablement le son */l/ du proto-algonquien par la lettre <ɾ>. Aujourd'hui, seul l'atikamekw réalise le proto-algonquien */l/ en [r]. On trouve [n] en innu de l'est et en naskapi, [l] en innu de l'ouest et [j] en cri de l'est. Étant donné que le P. de La Brosse note que le [r] représente selon lui un montagnais plus ancien, cela semble indiquer que le [r] était probablement plus répandu que le [l] et le [n] à cette époque. En conséquence, cela pourrait également suggérer que la reconstruction de ce phonème du proto-algonquien serait */r/ et non pas */l/.⁶⁰

Une autre particularité de l'innu remarquée par le P. de La Brosse concerne la palatalisation du son [k] devant les voyelles antérieures [e] et [i] (cf. chapitre 1, paragraphe 11). Ce constat reflète une caractéristique distinctive des dialectes du cri de l'est, de l'innu et du naskapi. L'atikamekw est le seul dialecte qui ait conservé le son [k] dans ces mêmes contextes aujourd'hui⁶¹.

L'innu comme toutes les autres variétés du continuum dialectal est une langue polysynthétique, c'est-à-dire qu'un seul mot correspond à une phrase entière en français. Ce caractère « économique » avait déjà été relevé par le P. Lejeune lorsqu'il affirme n'avoir jamais entendu parler d'une langue présentant une telle économie⁶². Ce n'est qu'au XIX^e siècle que l'on verra apparaître dans les études algonquiennes le terme « polysynthétique »⁶³. Voici un exemple d'un verbe innu segmenté en morphèmes ⁶⁴:

⁶⁰ Voir John Hewson, « Review of Racines montagnaises », *International Journal of American Linguistics*, 39, 3, 1973, p. 191-194 : 5 ff, qui abonde dans le même sens.

⁶¹ Voir A. Ford, L. Drapeau et M. Noreau-Hébert, « Phonologie et morphologie des flexions » : « Le changement H.1, désormais la palatalisation, caractérise tous les parlars dont il sera question ici à l'exception de l'attikamek. », p. 89. Les dialectes du cri parlés à l'ouest du Québec sont également non-palatalisés (voir M. Mackenzie, *Towards a Dialectology of Cree-Montagnais-Naskapi*, section 2.3, p. 49-56).

⁶² P. Lejeune (*MNF*, II, p. 419, par. 31), *op. cit.*

⁶³ Voir par exemple Peter S. Duponceau, *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du nord*, Paris, A Pihan de la Forest, 1838 : « Le caractère général des langues américaines consiste en ce qu'elles réunissent un grand nombre d'idées sous la forme d'un seul mot ; c'est ce qui leur a fait donner par les philologues américains le nom de langues polysynthétiques. » (p. 89).

⁶⁴ Abréviations utilisées : = : frontière de clitique ; - : frontière d'affixe ; 1 : première personne ; 2 : deuxième personne ; 3 : troisième personne ; INDIR : modalité indirecte ; INV : inverse ; OBV : obviatif ; PL : pluriel ; PRES : temps présent ; TA : transitif avec objet de genre animé.

PERSONNE = [INITIALE – MEDIANE – FINALE] – THEME – FLEXION – PERSONNE

t s h i = [shishu – nushkautsh – in] – iku – tak – at

2 = [enduire – farine – avec mains.TA] – INV – INDIR.PRES –3PL

‘ils t’enduisent de farine avec les mains’

On remarque dans cet exemple que le radical verbal (entre crochets) est composé de trois éléments plus petits appelés « initial » pour le premier, « médian » pour celui du centre et « final » pour le troisième, suivant la terminologie proposée par Léonard Bloomfield⁶⁵. Les éléments figurant dans la position initiale permettent d’exprimer des procès, des états et des qualités.⁶⁶ La position médiane est occupée par des morphèmes indiquant la forme bi- ou tri-dimensionnelle d’un objet ; c’est aussi la position occupée par les noms incorporés.⁶⁷ Les finales se scindent en deux catégories. Les finales dites « concrètes » indiquent un procès ou le moyen utilisé dans un procès, alors que les finales dites « abstraites » indiquent l’appartenance du verbe à l’une des quatre classes verbales, soit transitif avec un objet de genre animé (TA), transitif avec un objet de genre inanimé (TI), intransitif avec un sujet de genre animé (AI) et intransitif avec un sujet de genre inanimé (II)⁶⁸. Le radical verbal est précédé d’un clitique de personne, et suivi d’un suffixe appelé « thème »⁶⁹ et d’un nombre de marques flexionnelles encodant, entre autres, le mode et le temps. Dans cet exemple, le suffixe *-tak* exprime le mode indicatif indirect au temps présent.⁷⁰ Le verbe prend également un suffixe pronominal. L’innu affiche un système morphologique du marquage direct / inverse, appelé « thèmes » dans la tradition linguistique algonquienne, utilisé sur les verbes transitifs pour indiquer quel argument est

⁶⁵ L. Bloomfield, « Algonquian ».

⁶⁶ Ives Goddard, « Primary and Secondary Stem Derivation in Algonquian », *International Journal of American Linguistics*, 56, 1990, p. 449-483.

⁶⁷ Lynn Drapeau et Renée Lambert-Brétière, « Verbal Classifiers in Innu », *Anthropological Linguistics*, 53, 2011, p. 293-322.

⁶⁸ H. Christoph Wolfart, *Plains Cree: A Grammatical Study*, Philadelphia, American Philosophical Society, 1973.

⁶⁹ Ces suffixes sont appelés « voyelles thématiques » par L. Bloomfield (« Algonquian ») et renommés « thèmes » par H. C. Wolfart, *Plains Cree*.

⁷⁰ Voir C. Douglas Ellis, « Cree Verb Paradigms », *International Journal of American Linguistics*, 37, 2, p. 76-95, Lynn Drapeau, *Grammaire de la langue innue*, Québec, Presses de l’Université du Québec, 2014 (cité *Grammaire*), ou encore Anne-Marie Baraby et Marie-Odile Junker, *Conjugation of Innu verbs* (3^e édition), 2011-2014, <http://verb.innu-aimun.ca/>.

le sujet et lequel est l'objet, suivant la hiérarchie (directe) ou non (inverse). Cette hiérarchie, 2 > 1 > 3 > 3OBV > inanimé, prédit la distribution des préfixes de personne et de certains suffixes de personne sur le verbe⁷¹. Cette hiérarchie distingue également deux types de référents de troisième personne : le troisième participant supérieur dans la hiérarchie (c'est-à-dire 3) sera non marqué et le participant inférieur (c'est-à-dire 3OBV) sera marqué par l'obviation⁷². Le P. de La Brosse ne segmente pas le radical verbal, mais le reconnaît comme étant le cœur du verbe. Tout ce qui est à droite du verbe est interprété comme une seule marque grammaticale. Il faudra attendre le XIX^e siècle pour entrevoir un découpage morphologique plus fin du complexe verbal⁷³. Nous suggérons aux lecteurs intéressés par la grammaire synchronique de l'innu de consulter la *Grammaire de la langue innue*, écrite par Lynn Drapeau et publiée aux Presses de l'Université du Québec (2014).

6. La grammaire montagnaise du P. de La Brosse

L'ouvrage ici édité s'inscrit dans cet ensemble de travaux missionnaires sur les langues autochtones. Il est l'œuvre du Père Jean-Baptiste de La Brosse⁷⁴, missionnaire jésuite, ancien professeur de latin et d'humanités qui s'est beaucoup intéressé aux langues autochtones. Ainsi, à côté d'ouvrages de pastorale rédigés en langue amérindienne, (comme une traduction de la Bible en montagnais⁷⁵, un catéchisme en montagnais⁷⁶, et de calendriers montagnais⁷⁷, le P. de La Brosse est également l'auteur d'*Animadversiones*

⁷¹ Voir par exemple Monica Macaulay, « On Prominence Hierarchies: Evidence from Algonquian », *Linguistic Typology*, 13, 2009, p. 357-389.

⁷² L'obviation est un système grammatical qui « distingue entre les participants de 3^e personne en identifiant celui que le locuteur place à l'avant-plan et qui aura préséance sur l'autre, relégué à l'arrière-plan », L. Drapeau, *Grammaire*, p. 333.

⁷³ Voir par exemple la grammaire crie de Joseph Howse, *A Grammar of the Cree Language; with which is combined an analysis of the chippeway dialect*, London, J. G. F. & J. Rivington, 1844.

⁷⁴ Sur le P. de La Brosse, voir Léo-Paul Hébert, *Histoire et légende sur les rives du Saint-Laurent et du Saguenay au 18^e siècle : le dossier du P. de La Brosse*, thèse de doctorat, Université de Paris IV, 1980, 2 vol., repris dans *Histoire ou légende ? Jean-Baptiste de La Brosse*, Montréal, Bellarmin, 1984.

⁷⁵ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p.264-265 : « *Sacrorum Bibliorum Montanæ translatio* ».

⁷⁶ *Nehiro-Inrinivi*, premier livre en langue amérindienne, imprimé au Canada en 1767 ; *Histoire ou légende*, p. 266-273.

⁷⁷ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 216-227.

et d'*Annotationes*⁷⁸, d'un dictionnaire latin-montagnais, d'un dictionnaire latin-abénaki et d'un abécédaire abenaki⁷⁹, d'un dictionnaire latin-montagnais, d'un abécédaire montagnais⁸⁰.

Comme l'atteste la préface de son ouvrage, on sait par ailleurs que le P. de La Brosse a compulsé de nombreux manuscrits amérindiens, qu'il a annotés et dont il s'efforce d'identifier auteur et contenu, en dressant des tables des matières et en indiquant la pagination :

« Ces éléments de langue montagnaise, élaborés à partir de divers écrits de différents missionnaires, écrits dont certains furent retrouvés avec difficulté, Jean-Baptiste de la Brosse, originaire de l'Angoumois, Prêtre de la Compagnie de Jésus, qui fut en Dieu le vingt-et-unième Père et Pasteur des Indiens montagnais dans les postes du Domaine du Roy, les a réunis en un seul volume... »⁸¹.

Mais concernant la réalisation de sa grammaire montagnaise, il semble n'avoir pas eu autant de ressources que pour l'abénaki :

« 7. Par ailleurs, il ne reste pas beaucoup d'écrits des anciens missionnaires, bien qu'ils y aient consacré beaucoup de travail. Une partie a disparu dans l'incendie de Chicoutimi en mille six cent quatre-vingt-dix-neuf, une autre partie durant les quinze années pendant lesquelles la mission fut privée de pasteurs, à cause de la négligence de ceux qui étaient en charge du poste de commerce »⁸².

En accord avec toute la pédagogie jésuite, c'est donc à partir de ces travaux anciens qu'il rédige ses propres ouvrages destinés à ses successeurs, auxquels il adresse souvent des conseils⁸³ :

« 8. Nous avons scrupuleusement conservé tout ce qui a pu être réuni, et nous l'avons utilisé tant pour réaliser cette grammaire que pour confectionner les lexiques. Tout n'avait pas été rédigé avec la même orthographe, aussi en avons-nous introduit une nouvelle, plus facile surtout pour les sauvages⁸⁴ auxquels nous avons enseigné à lire, et plus concise.

⁷⁸ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 256-263 sqq.

⁷⁹ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 237-242.

⁸⁰ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 243-255.

⁸¹ *MS*, p. 0 : « Hæc Montanicæ linguæ elementa ex variis variorum Missionariorum scriptis, quæ quidem vix reperiri potuerunt, in unum corpus restituit Joannes Baptista de la Brosse, Agesinas, ex Societate Jesu presbyter, qui fuit primus et vigesimus silvicularum Montanorum in Domini Regii stationibus, in Deo pater et pastor ».

⁸² *MS*, p. 2 : « Non ita multa supersunt veterum missionariorum scripta, licet haud parum laboris insumpserint. Sed partim in Shekutimæo incendio anno nono & nonagesimo supra millesimum et sexcentiesimum, partim per annos quindecim quibus missio pastoribus viduata fuit, a mercaturæ præfectis neglecta periere ».

⁸³ L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 256.

⁸⁴ En latin le mot *silvicola* désigne « l'habitant des bois », soit le « sauvage » du XVIII^e siècle que l'usage moderne préfère appeler « autochtone ».

9. Celui qui l'utilisera parviendra sans trop de peine à se faire comprendre par toutes les tribus du peuple montagnais, puisqu'il s'exprimera suivant le génie propre de cette langue. »⁸⁵

Par ailleurs, il ajoute aux pages 193-201 de son ouvrage cinquante-cinq annotations provenant du P. Louis André et d'autres missionnaires : « Outre les remarques qui sont notées ici et là dans les *Éléments*, on ajoute ici différentes remarques du P. Louis André et d'autres, sur la langue montagnaise »⁸⁶.

Cette remarque nous aide ainsi à mieux comprendre la méthode de travail du P. de La Brosse. En effet, on sait que le P. André, missionnaire des Montagnais de 1693 à 1709, avait composé un dictionnaire algonquin, aujourd'hui relié avec une petite introduction à la langue algonquine⁸⁷, identifiée par le P. de La Brosse et conservée par lui dans ses archives à Tadoussac. La langue algonquine appartenant au même groupe linguistique que le montagnais, le P. de La Brosse s'en est alors servi pour composer ses propres *Éléments de la langue montagnaise*, tout en s'aidant également des remarques d'ordre grammatical qu'il avait faites dans les manuscrits montagnais des PP. de Crespieul, Maurice, Silvy et Coquart⁸⁸. Enfin, il est clair que ce sont les catégories de la grammaire latine qui servent de base pour tenter de décrire la langue innue. Toutefois l'analyse rapide du plan suivi pour rédiger cette grammaire montre également la conscience des particularités propres aux langues amérindiennes et atteste du grand effort intellectuel et humain pour rendre compte le plus exactement possible de la langue de l'autre, et de son esprit, comme dans les remarques concernant le

⁸⁵ MS, p. 2 : « 8. Quæ supersunt diligenter conquisita asservavimus, iisque tum in hac grammatica elaboranda, tum in vocabulariis conficiendis usi sumus. Non simili omnes orthographia conscripserunt, novam nos faciliorem sylvicolis præsertim, quos legere docuimus, induximus, ac breviorum. »

9. Ea qui usus fuerit, id haud ægre assequetur ut ab omnibus Montanicæ gentis tribubus intelligatur, quippe qui juxta genuinum linguæ genium loquetur. »

⁸⁶ MS, p. 193 : « Praeter notas quae sparsim in elementis notantur, hic apponuntur variae annotationes P. Ludovici André, et aliorum in Montanorum linguam ». »

⁸⁷ Louis André, *Préceptes, phrases et mots de la langue algonquine, outaouoise pour un missionnaire nouveau*, c. 1688, et *Dictionnaire algonquin*, c. 1688-1691, Montréal, Archives du Collège Sainte-Marie.

⁸⁸ Voir L.-P. Hébert, *Histoire ou légende*, p. 247 et 257-261. Voici par exemple la remarque du P. de La Brosse au début du dictionnaire montagnais du P. Silvy (Archives publiques du Canada, Ottawa [non répertorié dans MLNF] : « Le P. Antoine Silvy, de la compagnie de Jésus a écrit ce dictionnaire. Ah ! Si seulement il l'avait tracé en plus gros caractères, avait observé l'ordre alphabétique et explicité ses signes d'écriture et de ponctuation. Qu'il repose, s'étant bien acquitté de sa mission ».

goût bien attesté de l'humour chez les Montagnais (voir le chapitre 2, paragraphe 18)⁸⁹.

A. *Le manuscrit*

Ottawa, Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée, HR 1026. M 75 R 9, 15x17 cm, 284 pages, reliure en bois.

Tout le manuscrit est de la main du P. de La Brosse et la grammaire ne commence qu'à la vingt-deuxième page (f. 21v, les premières feuilles étant laissées blanches et sans pagination). Comme par ailleurs entre la page 1 et 203, soixante-quinze pages ont été laissées blanches, à raison environ de deux pages entre chaque chapitre, et qu'après la page 203 il reste encore 59 pages non paginées et non utilisées, il est clair que l'ouvrage est resté largement inachevé⁹⁰. Par ailleurs le soin dans l'écriture, mais également dans la division du texte, dans l'utilisation systématique des réclames et même dans une division en cahiers (p. 1 A, p. 25 B, p. 49 C, p. 71 D, p. 97 E, p. 121 F : soit une division toutes les vingt-quatre pages / douze feuilles) semblent attester d'une visée éditoriale, l'ouvrage étant sans doute destiné, pour son auteur, à être publié sous forme de livre imprimé.

B. *Structure de la grammaire*

La grammaire est composée de vingt-neuf chapitres plus ou moins développés, accompagnés de nombreux tableaux :

- p. 1-4 : Chapitre 1. Les lettres
- p. 5 : blanc
- p. 6-9 : Chapitre 2. Le nom
- p. 10-11 : blanc
- p. 12-14 : Chapitre 3. Déclinaison des substantifs nobles
- p. 15 : blanc
- p. 16-19 : Chapitre 4. Déclinaison des substantifs ignobles
- p. 20 : blanc
- p. 21-23 : Chapitre 5. Les noms adjectivaux nobles
- p. 24-25 : Chapitre 6. Déclinaison des adjectifs nobles et ignobles
- p. 26 : blanc
- p. 27-29 : Chapitre 7. Les particules qui accompagnent les noms.
- p. 30 : blanc

⁸⁹ Voir p. exemple John Bishop. « Qu'y a-t-il de si drôle dans la chasse au canard ? Ce que les ouvrages linguistiques nous disent de la rencontre entre les Jésuites et les *Nehiraw-Iriniw* », *Tangence*, 92, 2010, p. 39-66.

⁹⁰ Ce que prouve aussi fort bien la réclame « *plusquam* » à la fin de la p. 145, la page 146 restant vierge.

- p. 31-33 : Chapitre 8. Les pronoms
- p. 34-35 : blanc
- p. 36-42 : Chapitre 9. Déclinaison des pronoms possessifs nobles
- p. 43 : blanc
- p. 44-46 : Chapitre 10. Déclinaison des pronoms possessifs ignobles.
- p. 47-48 : blanc
- p. 49-50 : Chapitre 11. Le pronom relatif 'qui' et les adverbess relatifs qui le concernent.
- p. 51 : blanc
- p. 52-55 : Chapitre 12. Généralités sur les verbes
- p. 56 : blanc
- p. 57-58 : Chapitre 13. Liste des verbes et variété des conjugaisons. Les verbes simples
- p. 59-60 : Chapitre 13 [Chapitre 14]. Les verbes vicariaux
- p. 61-62 : Chapitre 14 [Chapitre 15]. Les verbes d'acquisition
- p. 63 : Chapitre 16. Premier tableau : les verbes simples
- p. 64 : Chapitre 17. Second tableau : les verbes vicariaux
- p. 65 : Chapitre. 18. Troisième tableau : les verbes d'acquisition
- p. 66-70 : Chapitre 19. Première conjugaison : les verbes neutres en *an*
- p. 71-72 : blanc
- p. 73-77 : Chapitre 21. Seconde conjugaison : les verbes neutres en *en*
- p. 78-79 : blanc
- p. 80-84 : Chapitre 22. Troisième conjugaison : les verbes neutres en *in*
- p. 85-86 : blanc
- p. 87-91 : Chapitre 23. Quatrième conjugaison : les verbes neutres en *un*
- p. 92 : blanc
- p. 93-102 : Chapitre 24. Cinquième conjugaison : les verbes nobles actifs
- p. 103-102: blanc
- p. 104-108 : Chapitre 25. Sixième conjugaison : les verbes indéterminés passifs en *gain*
- p. 109-110 : blanc
- p. 111-120 : Chapitre 26. Septième conjugaison : les verbes passifs déterminés nobles en *gu*.
- p. 121-122 : blanc
- p. 123-127 : Chapitre 27. Huitième conjugaison : Les verbes passifs déterminés ignobles en *gun*
- p. 128 : « Il manque l'infinitif et les participes »
- p. 129 : blanc
- p. 130-134 : Chapitre 28 : Douzième conjugaison : Les verbes de relation de la première à la seconde personne.
- p. 134-135 : blanc
- p. 136-145 : Chapitre 29 : Treizième conjugaison : Les verbes réflexifs.
- p. 146-192 : blanc
- p. 193-201 : Remarques diverses

C. Règles d'édition

Le texte latin donné ici est aussi proche que possible du texte du manuscrit, mais on a normalisé l'usage des majuscules, toiletté la ponctuation et réalisé une mise en page plus régulière que celle du manuscrit (ce faisant, on a eu pour objectif de rendre le texte plus lisible sans trahir les intentions de l'auteur). On a toutefois conservé les signes diacritiques utilisés par le P. de La Brosse, les mots montagnais étant mis en italiques et les résolutions d'abréviations latines étant données entre parenthèses. Enfin on a donné la pagination du manuscrit tout au long du texte.

D. Annotations

Le texte est assorti de notes analytiques sur la langue innue et sur l'analyse proposée par le P. de La Brosse. Ces notes ont pour objectifs d'éclairer les lecteurs en expliquant de manière plus approfondie certains aspects de la grammaire, en apportant des précisions sur les exemples fournis, et en donnant leur équivalent en orthographe innue standard actuelle. Notons également que nous adoptons la convention proposée par l'Institut Tshakapesh qui est de mettre un accent sur la lettre <n> prononcées [ɲ] dans les dialectes de l'ouest. Les exemples en innu moderne proviennent du dictionnaire innu en ligne.⁹¹

JEAN-FRANÇOIS COTTIER

Université Paris-Diderot

RENÉE LAMBERT-BRÉTIÈRE

University of Maryland, Baltimore County

⁹¹ Marie-Odile Junker et Marguerite MacKenzie (dir.), *Dictionnaire innu en ligne*. 2016. <http://www.innu-aimun.ca/dictionnaire>.